



## Recensement des ESI - Mouvement sportif

### 1. L'EXISTANT

Un certain nombre de choses sont déjà réalisées et/ou sont en place de la part du Mouvement Sportif et Associatif.

En effet, chaque discipline a plus ou moins recensé des éléments propres à sa pratique à l'image de la Ligue Grand Est de cyclotourisme qui a actuellement une liste de tous les clubs de son territoire avec une cartographie de cet ensemble, un listing des bases VTT (comprenant restauration et hébergement) ainsi que les territoires vélo (programme «Vélo en France» de la FFC). D'autres disciplines comme la randonnée pédestre, la marche nordique, le cyclisme ont également des données sur leurs pratiques. La plupart ont leur site internet, outil utilisé pour la communication de ces informations. La Fédération Française de Randonnée Pédestre a mis en place un programme numérique.

Dans le département de la Meuse, il y a une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) active de la part du Conseil Départemental de la Meuse. Un recensement des espaces, sites et itinéraires a été réalisé sur ce territoire en s'appuyant sur un cahier des charges précis: «Cela ne sert pas à grand-chose de recenser pour recenser... Il faut un cahier des charges pour savoir ce qu'on veut de façon précise.». On peut retrouver ce recensement sur le site du CDOS 55.

Autre outil utilisé est celui de l'application mobile. La chasse l'utilise pour communiquer et informer les pratiquants sur les conditions de chasse. C'est un outil complémentaire pour les Sports de Nature avec notamment le chasseur qui se géolocalise en temps réel.



*L'Europe s'invente chez nous*





## Recensement des ESI - Mouvement sportif

Sur l'aspect «sensibilisation», il y a des choses qui existent. Le Club Vosgien détourne des sentiers dû aux zones de quiétude. Ces zones de quiétudes sont déjà recensées par les Parcs.

### 2. LES FREINS

Diverses limites sont rencontrées par le Mouvement Sportif et Associatif. Les sports de nature développent le tourisme. Un des freins à cela est le manque d'hébergement surtout pour l'itinérance. Il faut attirer du monde sur nos territoires.

La communication interne et l'organisation spécifique à chaque acteur entraînent des problèmes de visibilité. Il est parfois difficile de s'y retrouver, avec l'exemple de la législation qui est différente selon les départements pour la chasse. Il y a une difficulté d'harmoniser sur le territoire du Grand Est. La taille de ce territoire depuis la fusion est perçue comme un frein.

Des problèmes de sécurité, d'accessibilité et de propriété des sites de pratique, la multiplicité des accès aux itinéraires (exemple de la randonnée au Lac Pierre Percée), ont été mentionnés comme des freins propres à la pratique des sports de nature. La formation aussi a été remise en question pour que les pratiquants aient le minimum de connaissances à la bonne pratique: Une piste vers les écoles ?

Le Mouvement Sportif et Associatif se pose notamment la question de: Comment accueillir le Grand Public ?



*L'Europe s'invente chez nous*





## Recensement des ESI - Mouvement sportif

### 3. LES PISTES D'ACTION

Trois principales pistes d'actions ont été évoquées pour la suite des travaux de l'Observatoire des Sports de Nature du Grand Est:

- **Le travailler ensemble**

Il faut commencer par rassembler l'ensemble des acteurs des Sports de Nature, en y incluant le privé et en se rapprochant également du monde du tourisme. Le but de cette action est de se concerter, de définir ensemble les objectifs de façon claire (avec peut-être une mise en place d'un cahier des charges?) permettant une meilleure vision pour l'ensemble des acteurs sur ce projet d'Observatoire des Sports de Nature du Grand Est.

Quelques axes proposés:

- Se servir des recensements déjà existants
- Axer les travaux sur la dématérialisation et la numérisation, avec ainsi une notion écologique

- **Le site internet Sports de Nature du Grand Est**

Des idées ont été apportées pour le projet du futur site internet:

- Actualisation du site internet en fonction des saisons, avec des cartes de pratique du Grand Est en fonction de la période à laquelle le pratiquant se connecte sur le site





## Recensement des ESI - Mouvement sportif

- Un recensement existe via les panneaux qui sont sur les sites de pratique. Cela pourrait être intéressant de faire un lien sur le site.
  - Comme évoqué plus haut, les zones de quiétudes ont déjà été recensées par les Parcs. Un lien sur ce recensement pourrait être intéressant à réaliser.
  - Une rubrique sur la sensibilisation semble importante à intégrer au site internet pour informer les pratiquants sur les impacts et enjeux des Sports de Nature sur l'environnement. Il faut travailler avec les Parcs sur ce projet
- **Une application mobile, outil complémentaire au site internet**

Il pourrait être intéressant de mettre en place une application, informant et alertant les pratiquants, sur les conditions de pratique propres au site sur lequel se trouve le pratiquant. Cette application permettrait de savoir ce qu'il en est à tel endroit, à telle période comme l'exemple des drapeaux de couleurs que l'on retrouve à la plage (rouge – Pas conseillé, vert – Pas de soucis recensés sur la zone de pratique). Cette application pourrait être un outil complémentaire pour les Sports de Nature en temps réel, avec l'exemple du chasseur qui se géolocalise.





## MEMBRES PRÉSENTS

### • ANIMATEURS

HEINCH Moana

### • RAPPORTEUR

BLOND Xavier

### • INTERVENANTS

LEMASSON Jacques  
BENOIT Jean-Charles  
BISCHOFBERGER Marion  
BORTOLIN Fabio  
CHARPENTIER Albert  
DAUMAS Jérémie  
DAUSSY Jean-Claude  
DETTWILLER Noé  
DUCHEMIN Nicolas  
FERNANDEZ Philippe  
FERSTLER Alain  
LALVEE Laurent  
LEQUEUX Michel  
MATHIEU Léo  
MERCIER Jean  
RACZKIEWICZ Jacques  
ROUILLON François  
SAINT DIZIER Claude  
SCHITTLY Bernard  
SCHNURR Mélody  
SIMON Michel  
SOUC Patrice  
STANGRET Rémi  
VIZADE Daniel



*L'Europe s'invente chez nous*

